



Conditions générales et conditions de facturation

1. *Sauf accord par écrit chaque commande a été soumise à ces conditions générales à l'exclusion des propres conditions du client.*
2. *À moins qu'il ne soit mentionné différemment, nos offres ne servent qu'à titre de renseignement et information.
Ces offres ne peuvent en aucun cas servir de contrat de vente...
Chaque commande lie non seulement Integral Solutions S.A., mais également le client après une confirmation écrite ou le début de celle-ci.
Les prétendus, les inadéquations éventuels dans la confirmation de commande doivent être faites par écrit, endéans les 48 heures après cette confirmation sous peine de ne pas être reconnus.
Toutes offres sont sujettes aux fluctuations des prix des matières premières éventuelles, devises, ou des autres composants de notre prix de revient.
Sauf si mention contraire stipulée, nos prix s'entendent hors TVA, hors expédition/transport et hors autres frais.*
3. *Les délais de livraison ou de l'exécution des travaux, confirmés par Integral Solutions S.A. sont respectés dans l'étendue du possible.
Ils ne peuvent jamais donner la possibilité d'annulation, ou impliquer une exigence d'indemnisation.*
4. *Les modifications de la mission ou des commandes sont seulement possibles après accord par écrit et moyennant le paiement des frais complémentaires éventuels.
Chaque annulation d'une commande ou de la commande d'exécution par un client doit nous parvenir par écrit.
Elle est seulement valable moyennant confirmation écrite de l'acceptation par Integral Solutions S.A.
Dans ce cas, le client sera redevable d'une compensation forfaitaire de 40% du montant facturé.
Pour le solde, une note de crédit sera alors établie.*
5. *Nos factures sont toujours payables au grand comptant, dès réception, à moins qu'il ait été convenu autrement par document écrit.*
6. *Chaque signataire d'un ordre d'enlèvement, d'un bon de commande quelconque s'engage solidairement avec la personne morale, école, administration pour laquelle il agit.*
7. *Tous les objets et les marchandises vendus restent la propriété d'Integral Solutions S.A. jusqu'au paiement intégral par le client, aussi bien de la somme principale, des intérêts et des frais éventuels.
Le client qui n'a pas effectué le paiement intégral ne peut donc en aucun cas disposer des marchandises.
Integral Solutions S.A. se réserve le droit de facturer une location si le client occupe les locaux ou dispose de quelque façon que ce soit des marchandises livrées malgré le non-paiement intégral des factures.*
8. *En cas de non-paiement endéans les délais, un intérêt de 9,75% par an sera immédiatement d'application sans aucune autre forme de communication.
Tous les frais d'encaissement seront d'office à charge du débiteur.*

8/19

by Integral Solutions S.A. 1, Hauptstrooss L-9753 HEINERSCHIED

RC Diekirch : B117977 - TVA : LU 21391750 - BE 0564.837.730

 +352 621 286 146 -  +32 475 639 850  www.luxunits.com -  info@luxunits.com

Banque ING - IBAN : LU94 0141 8716 4160 0000 - BIC : CELLLULL



9. *Chaque défaillance de paiement pour n'importe quelle raison donne le droit à Integral Solutions S.A. d'annuler le contrat et d'exiger le paiement immédiat de tous montants dus.*
10. *Integral Solutions S.A. se réserve le droit de facturer les livraisons partielles, prestations quelconques fournies, installations placées, frais de transport pour les livraisons ainsi que de récupérer les marchandises.
Integral Solutions S.A. se réserve le droit d'imputer les marchandises dans l'étendue de leur livraison, même si celle-ci est seulement partielle.*
11. *Lors du non-paiement, ou paiement tardif, le débiteur est redevable des frais d'encaissement, des intérêts et des frais de cause, redevable également d'une indemnisation forfaitaire de 5% de la somme principale, avec minimum de 100,00 euros et maximum de 2500,00 euros.
Cette compensation est d'application de plein droit et sans autre communication préalable.*
12. *Toutes plaintes doivent se faire lors de la livraison, à moins que notifié autrement.
Le dépôt d'une plainte ne suspend pas le client de son obligation de paiement.
Aucun produit ne peut nous être renvoyé sans l'accord par écrit et préalable de Integral Solutions S.A.
Pour autant que nous fournissions une garantie, celle-ci se limite en tout cas à une réparation de l'objet concerné et, si c'est impossible, à la restitution du prix de celui-ci.*
13. *Lors d'un accident ou dommage non couvert par l'assurance d'Integral Solutions S.A., la dispense d'Integral Solutions S.A. est totalement engagée : les frais et démarches tombent automatiquement et dans tous les cas à charge du commanditaire.*
14. *Notre garantie consiste uniquement en la réparation ou fourniture de marchandise en remplacement d'un défaut de fabrication éventuel, alors que notre firme ne peut jamais être citée responsable pour les dommages éventuels ou le bénéficiaire ou n'importe quelle compensation vis-à-vis du commanditaire ou de tiers.*
15. *Notre garantie concernant les défauts de fabrication est accordée exclusivement en cas de bon entretien, usage normal et gestion en bon père de famille.
Notre garantie ne peut être sollicitée après intervention de tiers pour des réparations, aménagements, modifications ou transformations.
Les cabines douches, cabines toilettes, points d'eau quelconques, et matériel électrique ne relèvent pas de la garantie de 10 ans.*
16. *Le terrain de la livraison doit être prêt à accueillir les marchandises et facilement accessible par camion, semi-remorque et grue, (transport lourd) pour la fourniture des modules.
Dans le cas contraire, les frais complémentaires éventuels (plaques de roulage, etc.) seront immédiatement portés en compte au client.*
17. *Le modèle ou le gabarit des matériaux peuvent dévier légèrement de la commande si un de nos fournisseurs ne peut pas nous fournir à temps, sans unique justification à fournir à notre client.*
18. *Lors de contrats de location, le locataire est toujours responsable de tous les dommages : il doit lui-même assurer le bien à la valeur mentionnée sur le contrat de location contre tous dommages possibles comme entre autres le vol, feu, tempête, dommages d'eau, dommages aux tiers, et ainsi de suite...*
19. *Pour tous différends, les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de L-9237 Diekirch au Grand-Duché de Luxembourg sont uniquement compétents.*

19/19

by Integral Solutions S.A. 1, Hauptstrooss L-9753 HEINERSCHEID

RC Diekirch : B117977 - TVA : LU 21391750 - BE 0564.837.730

 +352 621 286 146 -  +32 475 639 850  www.luxunits.com -  info@luxunits.com

Banque ING - IBAN : LU94 0141 8716 4160 0000 - BIC : CELLLULL